

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (74), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", auquel il sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (77), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (78), intitulé: "Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (107), intitulé: "Loi modifiant la Code criminel", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (119), intitulé: "Loi concernant une certaine Convention et un certain Protocole signés à Washington, Etats-Unis d'Amérique, le 4e jour de mars 1942, sur l'impôt entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (133), intitulé: "Loi confirmant le transfert de certains terrains aux provinces d'Ontario et de Québec", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.